



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 du CoDep 76

Le samedi 9 novembre 2019 à 9h00 à Rouen

★ PARTICIPATION AU REPAS ★

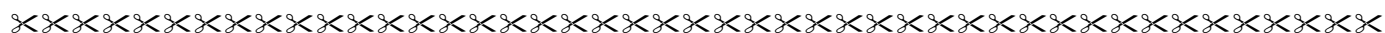
Traditionnellement l'AG du CoDep76 est suivie d'un repas, cette année nous vous réunirons à partir de 13h00 dans une salle annexe du Centre socio-culturel Simone Veil à Rouen

La participation a été fixée à 22 euros par personne. La boisson et le café sont inclus dans le prix.

Le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné de votre règlement devra être adressé avant le 2 novembre 2019 délai de rigueur à.

:

Fabien ROBERT
Secrétaire du CoDep 76
2. Chemin de la Côtelette
76460 SAINT VALERY EN CAUX
☎ 02 35 97 12 53 – 06 11 51 47 60
Courriel : fabien.robert.codep76@sfr.fr



INSCRIPTION AU BUFFET

Je soussigné

Club N° Fédéral

Réserve repas à 22 €uros, soit un montant total de

Fait à le

Signature :

Ci-joint un chèque de€uros à l'ordre du **CoDep 76 de Cyclotourisme.**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME SEINE-MARITIME

Secrétaire – Fabien ROBERT

2 Chemin de la Côtelette – 76460 SAINT VALERY EN CAUX

Tél. 02 35 97 12 53 – 06 11 51 47 60 - mail : fabien.robert.codep76@sfr.fr

www.seine-maritime.ffct.org